



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB 06.10.2022, **Publication répétée:** 07.10.2022, 10.10.2022

Date d'échéance prévue: 06.10.2025

Numéro de publication: SR01-0000008163

Entité de publication

CMS von Erlach Poncet SA, Succursale de Genève, rue Bovy-Lysberg 2, 1204 Genève

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus International Mental Health SA avec Experta medica SA

1. Publication

Organisation transférante:

International Mental Health SA
CHE-115.015.749
rue du Village 47
1214 Vernier

Organisation reprenante:

Experta medica SA
CHE-322.492.185
Chemin des Tuileries 16
1212 Grand-Lancy

Publication de la fusion dans la FOSC: 05.10.2022

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

Délai : 05.01.2023 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

CMS von Erlach Partners SA, Succursale de Genève
Me Jérôme Levrat
Rue Bovy-Lysberg 2
1204 Genève